



AVOCAT AU BARREAU DE LILLE

PRESTATION DE SERMENT LE 22 NOVEMBRE 2021





Ségolène CHAVDA

Avocate au barreau de Lille, Ségolène CHAVDA a prêté serment le 22 novembre 2021.

Titulaire d'un Master 2 *Droit public général et contentieux publics* obtenu en 2019 avec la mention Très bien au sein de l'université de Lille, Ségolène Chavda intègre l'école des avocats du Nord Ouest (IXAD) en 2020. Après deux années de formation, elle obtient le Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA) en 2021.

Sa pratique du droit public s'est développée à la suite de plusieurs expériences professionnelles au sein du tribunal administratif de Lille (chambre des référés, 5^e chambre urbanisme et environnement), de la préfecture du Nord (Direction de l'immigration et de l'intégration) ainsi qu'en cabinet d'avocats spécialisé en droit de l'environnement et de l'urbanisme. Elle rejoint, en 2022, le cabinet GROS, HICTER & ASSOCIES au sein duquel elle a suivi une partie de sa formation.

Elle intervient tant en conseil qu'en contentieux en droit public et plus précisément en droit administratif, droit des collectivités territoriales, droit de l'urbanisme et droit de l'environnement.

Contact : segolene.chavda@cabinet-gros.fr [1]

Afficher la date de publication:

Publié le 27 janvier 2022

URL de la source (modifié le 27/01/2022 - 14:03): <http://www.cabinet-gros-hicter.fr/fr/le-cabinet/les-collaborateurs-et-salaries/segolene-chavda>

Liens

[1] <mailto:segolene.chavda@cabinet-gros.fr>